



Regroupement national des
directions générales de l'éducation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Henri Lemire, récipiendaire du
Prix Edgar-Gallant 2009**

Le 4 mai 2009, Ottawa – Le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) est fier de remettre le prix Edgar-Gallant 2009, à monsieur Henri Lemire. Une fois l'an, le RNDGÉ remet ce prix à une ou à un francophone, à une Acadienne ou à un Acadien du Canada afin de reconnaître son apport au développement de l'éducation en français dans le domaine de la gestion et de l'administration scolaire.

Après une riche carrière en enseignement et à titre de directeur adjoint dans quelques établissements, Henri Lemire a accepté le poste de directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord dans lequel il fait sa marque depuis le premier août 1996. C'est sous sa gouverne, notamment, que le Conseil scolaire Centre-Nord sera passé de 5 à 14 écoles car 2 nouvelles écoles ouvriront leurs portes en septembre 2009. Le nombre d'élèves aura également été augmenté, passant de 1 100 à 2 525 durant la même période.



Messieurs Edgar Gallant et Henri Lemire
Source : CFORP

Henri Lemire s'est fait remarquer tout au long de sa carrière par son dévouement, son esprit d'équipe, son engagement et ses capacités de visionnaire. Il ne se limite pas à ses fonctions officielles, il demeure très impliqué dans la communauté francophone. C'est un homme visible et de toutes les activités. Il est connu et reconnu pour ses capacités de leader et de promotion de la francophonie en général et de l'éducation francophone en particulier.

Henri Lemire a participé à la création du RNDGÉ en 2001 (anciennement le Regroupement des conseils scolaires) et en est toujours membre. Mentionnons sa contribution à l'exécutif de 2001 à 2005 comme représentant de l'Ouest et du Nord – incluant un mandat de 2 ans à titre de président du RNDGÉ (mars 2003 à 2005). Il est membre de divers comités de travail de la FNCSF et du RNDGÉ (depuis 2001), notamment ceux dont les travaux ont mené ultimement à la rédaction du Plan d'action – article 23 et à la création du Comité tripartite.

Rappelons que le Regroupement national des directions générales de l'éducation réunit les directions générales des conseils scolaires membres de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. La FNCSF est un organisme sans but lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales. De son côté, le RNDGÉ assume un rôle administratif et pédagogique dans les dossiers.

-30-

Renseignements : Denis Ferré, président
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : info@fnscf.ca